

Québec réclame le maintien du registre

Mise à jour le mercredi 4 novembre 2009 à 13 h 52

La possibilité qu'Ottawa démantèle le registre des armes à feu suscite une levée de boucliers à Québec.

L'Assemblée nationale vient d'adopter une motion à l'unanimité pour convaincre les députés fédéraux de battre le projet de loi privé C-391, qui vise à éliminer l'enregistrement des armes de chasse.

Ce projet de loi, présenté par la députée conservatrice du Manitoba, Candice Hoepfner, en sera à l'étape de la deuxième lecture, mercredi soir.

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, veut convaincre les députés que le « registre est essentiel » pour lutter contre le crime. Et pour qu'il soit effectif, croit-il, celui-ci doit être pancanadien.

Le registre doit être national, parce que les armes, ça circule. Il y a déjà le problème de l'importation des armes illégales par les États-Unis. C'est la raison pour laquelle on insiste.

— Jacques Dupuis

Cette nouvelle motion du Québec est la troisième du genre en autant d'années.

Ce qui agace particulièrement Québec cette fois, c'est que les partis d'opposition ne semblent pas imposer de directives claires pour inciter leurs députés à voter contre le projet de loi conservateur.

« J'aurais souhaité que puisque ce sont les libéraux qui ont créé le registre des armes à feu, qu'ils décident d'avoir sur ce vote la simple cohérence. Ça me déçoit que, semble-t-il, certains députés de l'opposition votent avec le gouvernement », a ajouté le ministre Dupuis.

La députée Candice Hoepfner a affirmé mardi avoir récolté l'appui d'au moins huit libéraux et néo-démocrates. Il suffirait d'une dizaine de votes du côté de l'opposition pour que le projet de loi continue à cheminer. Si la proposition conservatrice est adoptée en deuxième lecture, elle sera ensuite débattue en comité parlementaire, avant d'être présentée en troisième et dernière lecture.

Le ministre de la Sécurité publique a aussi écrit à son homologue fédéral, Peter Van Loan, pour lui rappeler la position du Québec et les bénéfices du registre. Il a demandé que sa missive soit distribuée à tous les élus fédéraux.

Trop peu, dit le PQ

À Québec, l'opposition officielle reproche au gouvernement Charest de ne pas faire assez pour empêcher l'abolition du registre. Le Parti québécois a appuyé la motion, mais il juge que c'est insuffisant. « Ça fait déjà deux motions qu'on adopte depuis 2006 et aujourd'hui le gouvernement nous en propose une troisième. On peut en adopter tous les jours des motions à l'Assemblée nationale, j'aimerais que le gouvernement nous explique pourquoi cette fois-ci on serait pris au sérieux à Ottawa », a dit le député Alexandre Cloutier.

Selon le PQ, la solution est que le Québec rapatrie ses pouvoirs pour gérer lui-même son registre.

Le Québec, unanime

Le gouvernement n'est pas le seul à demander le maintien du registre. Mardi, le [Service de police de la Ville de Montréal](#) a exhorté les députés fédéraux à rejeter la proposition conservatrice. Même requête du côté de la mère d'une des victimes de la tuerie de la Polytechnique, Suzanne Laplante-Edward. La Fédération des femmes du Québec a aussi plaidé en faveur du maintien du registre.